



Longuenesse, le 15 janvier 2019

MADAME DANIELLE MAMETZ
PRESIDENTE DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS
CŒUR DE FLANDRES
41 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY
59190 HAZEBROUCK

REF. : SU/VM/LD/01/2019/01
DOSSIER SUIVI PAR : VIRGINIE MARQUIS
Tél. 03 74.18.20.00 | v.marquis@ca-pso.fr

RECU LE 24 JAN. 2019

OBJET : Révision du schéma de cohérence territoriale
Flandre et Lys / Arrêt de projet / Notification

Madame la Présidente,

Vous m'avez adressé le projet de révision du schéma de cohérence territoriale Flandres et Lys, et je vous en remercie.

Après avoir consulté les documents constitutifs du projet, je vous informe que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT

François DECOSTER

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



OBJET : Accusé de réception à retourner au Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre–
41 avenue de Lattre de Tassigny -59190 Hazebrouck

Je, soussigné(é) (Nom Prénom)

MARQUIS Virginie

(Fonction) Responsable du Service Urbanisme

(Collectivité) CAPSO

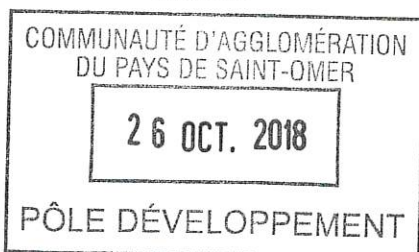
Atteste avoir vérifié le CD et réceptionné l'ensemble des pièces du document du SCoT
Flandre et Lys arrêté le 17/10/2018 en comité syndical, et comprenant :

- 1- Le rapport de présentation
 - Rapport de présentation
 - Résumé non technique
 - Diagnostic
 - Diagnostic agricole
 - Etat initial de l'environnement
 - Evaluation environnementale
- 2- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- 3- Le Document d'Orientations et d'Objectifs et le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

Le 25 / 10 / 18

Signature :

Cachet :



Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre
41 Avenue De Lattre de Tassigny
59190 Hazebrouck
Tel : 03.28.43.86.60 / contact@payscoeurdeflandre.net